



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
N° demande : S3100018175
Domaine : LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE
Mention : LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS D'AFRIQUE

Appréciation générale :

La licence « Langues, littératures et civilisations aréales », mention « Langues, Littératures et Civilisations d'Afrique », offre une formation complète dans sept langues de spécialité, appartenant à l'aire culturelle africaine, à savoir les langues amharique, haoussa, mandingue, peul, swahili, wolof et yorùbá. Conformément à la politique d'excellence de l'INALCO, l'accent porte, dès la première année, sur l'acquisition de compétences linguistiques pointues dans le domaine des langues rares (communications écrite et orale et traduction), et sur l'acquisition d'outils méthodologiques et disciplinaires. Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place pour le suivi des étudiants et l'aide à l'orientation. Dès le semestre 3, les étudiants, avec l'aide d'un enseignant référent, peuvent constituer leur parcours disciplinaire suivant une optique de recherche (Histoire et Sociétés, Linguistique, Littérature) ou articuler leur licence à un cursus complémentaire pré-professionnalisant (toutes les langues sont éligibles au parcours LMFA). Afin de mieux trouver leur orientation, les étudiants peuvent aussi faire un parcours pluridisciplinaire de découverte en combinant des UE choisies dans différents parcours. Ils pourront ainsi choisir d'aborder une deuxième, voire une troisième langue. Cette formation de licence ouvre sur le master mention « Études africaines », spécialité « Afrique subsaharienne », en « Didactique des langues en milieux pluriculturels » ou en « Formation appliquée », master qui peut déboucher sur l'enseignement, la recherche ou un diplôme professionnel. La licence permet aussi d'envisager divers concours de la fonction publique, l'accès aux métiers de la culture, ou encore aux ONG et à l'encadrement social ou culturel. L'examen de la carte universitaire montre que cette formation se justifie entièrement : elle est unique dans le contexte francilien et, de surcroît, l'INALCO est le seul établissement d'enseignement supérieur en France, en Europe, voire dans le monde, à proposer un cursus complet dans un aussi grand nombre de langues de l'Afrique subsaharienne. Un autre atout consiste en l'existence de partenariats avec des universités européennes (Erasmus-Socrates), mais aussi à Johannesburg ou Nairobi.

Les points les plus forts :

1-	Excellence scientifique de la formation dans sept langues rares, orales et écrites.
2-	Forte mutualisation des enseignements disciplinaires (sociologie, politique, esthétique (dont le cinéma)).
3-	Approches méthodologiques pointues ; prise en compte de la spécificité des corpus oraux.

Les points les plus faibles :

1-	Débouchés professionnels encore peu lisibles.
2-	Encore peu de primo-entrants.
3-	Effectifs encore très réduits dans certaines langues de spécialité.

Recommandations :

Les responsables de cette formation sont invités à poursuivre la démarche engagée de mise en conformité LMD et d'accueil de primo-entrants en formation initiale, sans perdre la spécificité d'une formation qui draine fondamentalement un public plus âgé (complément de formation ou reconversion) ou déjà professionnalisé. Le développement des licences bilingues, la mise en place prévue de diplômes intensifs d'une durée d'un an (compétences en langue), et les passerelles pour accès en cursus de licence vont de toute évidence dans le bon sens.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A